

tions à tous les niveaux. Les entreprises canadiennes ne doivent pas se contenter de s'en tenir aux exigences des gouvernements antillais, mais amélioreront beaucoup leur rendement en engageant sans hésitation du personnel antillais, surtout pour les positions de direction et de surveillance. Il y aurait lieu de donner plus d'importance à l'usage qui consiste à recruter des étudiants des Antilles du Commonwealth et d'autres expatriés au Canada.

#### Le travail des organismes bénévoles

1. Le Comité estime que les subventions versées pour des travaux financés à part égale avec les agences bénévoles, par l'entremise de la division des programmes spéciaux de l'A.C.D.I., ont été un moyen très efficace d'utiliser les fonds d'aide au développement dans les Caraïbes. Le Comité estime que le programme devrait être élargi et que, dans certains cas, l'A.C.D.I. pourrait légitimement contribuer en plus forte proportion au coût des travaux.

Aide du gouvernement canadien

#### L'immigration

1. Le Comité a pris acte des fortes augmentations de l'immigration en provenance des Antilles et il est encouragé de constater que les modifications apportées récemment à la politique d'immigration du Canada ont supprimé d'anciennes sources de friction.

L'Immigration et les relations entre le Canada et les Antilles

2. Les mouvements saisonniers de travailleurs agricoles vers le Canada, depuis 1967, ont été très utiles et ont fourni de l'emploi à court terme à plusieurs milliers de travailleurs des pays antillais membres du Commonwealth. La formule semble satisfaisante pour tous les intéressés et il faudrait favoriser la croissance de ce programme et de programmes semblables.

Programme de travailleurs agricoles

3. Le Comité s'est vivement préoccupé de la question de l'exode des cerveaux, aux Antilles, que beaucoup considèrent comme l'un des grands problèmes de la région. Tout en reconnaissant que la responsabilité d'atténuer ce problème appartient tout d'abord au pays de l'immigrant qualifié, le Comité recommande fortement au gouvernement canadien d'épauler les initiatives de ces pays en ce sens.

L'immigration et l'exode des cerveaux

4. Les initiatives que prend l'A.C.P.I. pour réduire l'immigration d'étudiants antillais inscrits dans les maisons canadiennes d'enseignement sont très utiles. En accordant des bourses d'étude aux étudiants de l'université des Antilles, surtout au niveau des études préparatoires au premier grade, on accorde une aide tout aussi efficace à un coût moins élevé, sans favoriser l'émigration. Le Comité a été heureux de constater l'augmentation de la proportion des étudiants antillais qui retournent travailler dans leur pays. Les programmes de recrutement des compagnies de la région aident à ramener dans leur pays des étudiants et d'autres expatriés et le Comité recommande que le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration accorde tout l'appui possible à cette forme de recrutement.

Aide à l'enseignement